



## énergie enquête



**Texte et photos**

Céline Cammarata

(sauf mention contraire)

# Aux énergies, citoyen.ne.s

ET SI LES CITOYEN.NE.S S'EMPARAIENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA MENER DEPUIS LA BASE ? DES FEMMES ET DES HOMMES S'Y EMPLOIENT. LES IDÉES FUSENT. ENQUÊTE SUR L'INVESTISSEMENT CITOYEN DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

**Q**ui ne s'est jamais demandé ce que devient son argent déposé à la banque ? Qui ne rêve pas d'une épargne qui finance des projets éthiques ? « *La France s'est fixée pour objectif d'atteindre 32 % d'énergies renouvelables en 2030. Ce qui représente 82 milliards d'euros, soit moins de 2 % de l'épargne française* », développe en préambule des cafés-climat Julien Hostache, créateur de la plateforme Enerfip (lire encadré p. 50). Centrale photovoltaïque, barrage hydro-électrique, grand éolien... Le financement participatif de projets pour la transition énergétique ne relève pas de l'utopie. Cela fonctionne et, mieux encore, cela rapporte et permet même de financer de nouveaux projets verts et citoyens. Cela s'appelle un cercle vertueux et, pour y parvenir, il faut des citoyen.ne.s motivé.e.s et bien accompagné.e.s. Le premier acte consiste à trouver un projet ou à se constituer en collectif ou association. Bref, à unir ses forces car cela réclame de l'intelligence collective et un conglomerat de compétences, forces et volontés.

### Faire jouer les réseaux

Alenka Doulain, animatrice du Réseau EC'LR (Énergies citoyennes Languedoc-Roussillon), indique que « *la France compte sept réseaux*



Christian Mercier, co-président du collectif Les Survoltés d'Aubais à l'origine d'un projet de ferme photovoltaïque, et François Marty, en service civique.

Deuxième étape : trouver les gisements. Par exemple, pour un projet simple tel qu'équiper des toitures en panneaux photovoltaïques, il faut déterminer les gisements intéressants et, dans ce cas précis, savoir sélectionner les bonnes toitures (orientation, inclinaison, accès...).

### Procéder étape par étape

Troisième étape et pas des moindres : trouver des partenaires techniques. Choisir le bon installateur, décider à qui on vendra l'électricité. Jusqu'à récemment, EDF avait le monopole de l'achat des électrons verts, via des tarifs subventionnés. Désormais, d'autres structures ont obtenu l'agrément, dont Enercoop.

Quatrième temps : le financement. Il faut créer une structure adéquate, société coopérative citoyenne, SAS... Ensuite, vient la collecte de fonds propres, l'épargne locale avec des règles édictées par l'autorité des marchés financiers (AMF). Des banques peuvent être sollicitées, notamment la Nef, et des aides obtenues.

Vient alors le lancement des travaux. Les réseaux proposent une formation administrative pour cet aspect et les installateurs se chargent d'une partie de la démarche. Au départ, le collectif gardois Les Survoltés d'Aubais s'est créé pour lutter contre un projet d'éolienne, puis le groupe s'est mobilisé contre le gaz de schiste. Il a ensuite souhaité devenir force de proposition. « Notre ...

## Des projets très divers qui regroupent parfois acteurs locaux et citoyens.

*d'aide aux projets d'énergies citoyennes à travers son territoire. Ensemble, nous constituons le mouvement appelé Énergie partagée. EC'LR fédère actuellement une trentaine de ces projets. Notre rôle est de les promouvoir, de leur donner de la visibilité, de prouver qu'ils fonctionnent. Nous sommes là pour animer les initiatives et les accompagner afin qu'elles émergent. Notre association est régionale, co-financée par la Région Occitanie, l'Ademe, le Feder et Enercoop. Nous attirons des projets très divers qui regroupent parfois acteurs locaux et citoyens ».*

Les réseaux mettent à la disposition des projets qu'ils accompagnent de la formation, des listes de contacts, des outils méthodologiques, des documents types et des bases de données. « Nous permettons aussi aux porteurs de projets de se rencontrer pour échanger sur les bonnes pratiques. Notre accompagnement est gratuit et nous savons les orienter si nécessaire vers les interlocuteurs qui proposent de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. »

Première étape : constituer un groupe. Les réseaux Énergie partagée peuvent notamment aider à la mise en relation si, par exemple, certaines compétences manquent.

Ce jour-là, Michel Pinet, président d'Énergie Cenne, Christa Lutter, représentant la mairie de Cenne, et Jacky Pessiglione, trésorier, défendaient leur projet pour une incubation chez Alter'incub.



Photo page de gauche. Fronticoop énergies, un large partenariat pour une association citoyenne, ici lors du salon Energaïa à Montpellier.



## 50 énergie



# ENERFIP

Pour réussir votre financement participatif, vous pouvez faire appel à des professionnels. Exemple avec Enerfip, plateforme de financement participatif régulée par les autorités françaises et agréée CIP (conseiller en investissement participatif). L'un de ses fondateurs, Julien Hostache, explique : « Notre rôle consiste à faire le lien entre les porteurs de projet et les citoyens investisseurs. En tant qu'anciens développeurs de projets en faveur de la transition énergétique, nous sommes en capacité de faire le tri entre les projets reçus. Notre lecture se situe tant au niveau réglementaire que financier et technique. Nous évaluons le sérieux et la faisabilité des projets avant de nous engager dans une action de crowdfunding. »

De nombreux montages existent. On peut investir dans des actions, qui permettent de constituer le capital social. Chaque année, l'assemblée générale de la société se prononce sur l'opportunité de verser des dividendes à ses actionnaires ou pas. Les citoyens peuvent également porter leur choix sur des obligations, avec un taux et une durée déterminés, que le prêteur peut céder ou revendre. Les taux se situent dans ce genre de financement entre 4 et 6 % et la durée du prêt s'étale généralement entre 2 et 6 ans. Deux modalités de remboursement existent :

- **Soit in fine**, chaque année, à la date anniversaire du prêt, le prêteur reçoit un versement représentant les intérêts de l'année sur le capital investi et, la dernière année, il reçoit les intérêts de l'année et le remboursement de son capital ;
- **Soit un remboursement amorti** annuel, trimestriel ou mensuel. Selon le même principe qu'un prêt bancaire, vous recevez à l'occasion de ces versements une partie de votre capital en plus des intérêts sur le montant restant.

Les Survoltés d'Aubais ne ménagent pas leur peine pour faire école. Ici, lors d'une conférence gesticulée à Saint-Dionisy.



première préoccupation est la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique, soulignent-ils. Nos projets visent à redonner de la dynamique au partage et au local, sans pour autant nous lier à la finance. Enfin, nous souhaitons dégager quelques menus revenus pour monter des projets en faveur du territoire. »

### L'aubaine des Survoltés d'Aubais

Ils n'ont pas tardé à trouver un filon : le terrain d'une ancienne décharge comblée depuis 2004 convenait parfaitement à un projet de ferme photovoltaïque. « La mairie nous a donné les autorisations. On a fait évaluer le projet par Enercoop. On est parti sur une ferme photovoltaïque au sol de 1 000 m<sup>2</sup>, soit une production de 250 kWc\*, pour un budget prévisionnel de 330 000 € HT. Nous sommes lauréats d'un appel à projets de la Région et bénéficions d'une subvention : 1 € citoyen = 1 €



© ENERGIE PARTAGÉE

2



© MICHEL PINET

3

1. Projet de la Ferme d'Escoums, à Nyers dans les Pyrénées-Orientales.

2. Plaine Sud Énergies a fait installer un toit photovoltaïque sur une école dans le Calvados.

3. À Cenne-Monestiés, ce barrage va permettre une production hydro-électrique grâce à l'énergie et à la volonté de citoyens et de citoyennes.

de la Région, à concurrence de 100 000 €. Nous comptons lever 160 000 € », s'enthousiasme Christian Mercier, co-président des Survoltés d'Aubais et président du Watt citoyen, la société constituée pour porter le projet. Il faut dire que Christian et quelques autres membres ont déjà mené une expérience concluante avec un autre collectif, Énergies coopératives du Sommiérois, en réussissant l'aménagement de la toiture d'un magasin bio de Sommières, puis celle d'une école de Calvisson en 2013.

À Sommières, l'installation de 120 m<sup>2</sup> produit 23 000 kWh/an, vendus à 0,60 € soit des recettes annuelles d'environ 13 800 €/an pour un coût d'installation de 82 700 € TTC. La subvention de la Région s'élevant à 13 392 €, l'installation a été payée en cinq ans. À Calvisson, depuis 2013, 245 m<sup>2</sup> de panneaux produisent 47 000 kWh/an, vendus à 0,185 €/kWh, soit

environ 8 700 €/an pour un coût d'installation de 91 000 €. Sans subvention ni prêt bancaire, l'amortissement se fera en seize ans.

### Saine démarche d'Énergie Cenne

À Cenne-Monestiés, dans l'Aude, les habitants lancent un projet qui fait rimer protection du patrimoine et transition énergétique. « *Nous voulons utiliser la hauteur de la digue et sa chute d'eau de 80 mètres pour produire de l'hydro-électricité. Notre village est classé en zone Natura 2000, nos projets doivent privilégier le patrimoine existant.* »

Ce jour-là, Michel Pinet, président d'Énergie Cenne, Christa Lutter, représentant la mairie de Cenne, et Jacky Pessiglione, trésorier, défendent leur ...

“ **Le projet des habitants fait rimer protection du patrimoine et transition énergétique.**



Bégawatts est le premier projet citoyen éolien en France. Plus de 1 000 habitants ont contribué à son financement et maîtrisent l'exploitation de ce projet de près de 12 millions d'euros à Béganne (Morbihan). Quatre éoliennes produisent 18 000 MWh/an.

projet pour entrer dans la pépinière Alter'incub, incubateur de l'innovation sociale. « Le réseau EC'LR nous a proposé ses services, nous a aidés à répondre à l'appel à projets de l'Ademe. Cela nous a permis de nous pré-inscrire à Alter'incub. » Lauréats de l'Ademe, ils ont obtenu une avance remboursable de 50 000 € qui financera les études de faisabilité et l'obtention d'un prêt de 190 000 € si leur société obtient une prise de parts sociales d'un montant de 50 000 €. Les promesses de participation atteignent déjà 40 000 €. Et leur incubation, acceptée depuis, va grandement les aider.

septembre, nous avons fait les premières visites. Nous nous sommes décidés pour une centrale photovoltaïque installée sur un centre de loisirs : 70 m<sup>2</sup> de capteurs. A également été sélectionné le projet d'écotourisme d'un viticulteur avec un bâtiment qui sera converti en gîte et sur lequel nous pouvons installer des panneaux, car, bien évidemment, nos projets se veulent respectueux des terres arables. » Depuis, le projet a été retenu par la pépinière Alter'incub. Ces projets ne sont qu'un petit exemple des centaines portés dans tout le pays. ☺

## BON À SAVOIR

Il existe des réseaux **Énergie partagée** à travers la France. Vous pouvez les découvrir sur le site Web [www.energie-partagee.org/nous-decouvrir/les-reseaux-regionaux](http://www.energie-partagee.org/nous-decouvrir/les-reseaux-regionaux)

Les réseaux **Énergie partagée** et leurs partenaires sont présents en Paca, Ile-de-France, Val-de-Loire. On trouve Taranis en Bretagne, Énergie citoyenne en Pays-de-la-Loire, EC'LR en Languedoc-Roussillon, Cîrena en Nouvelle-Aquitaine et Rhône Énergie citoyenne en Auvergne-Rhône-Alpes.

### Fronticoop Énergies monte au front

À Frontignan, dans l'Hérault, l'élément déclencheur a été une initiative des élu.e.s du territoire. « Lors de la semaine pour l'environnement, ils ont organisé une table ronde sur les coopératives citoyennes. Elle réunissait citoyen.ne.s, élu.e.s, thermicien.ne.s, membres d'associations pour le développement des circuits courts, etc. », se souviennent Lionel Hilth, trésorier, et Sylvain Desmet, président. Le groupe s'est constitué en association suite à cette première réunion en juin 2016 et, aujourd'hui, une société coopérative d'intérêt collectif porte le projet. « EC'LR nous a informés que nous pouvions répondre à un appel à projets régional. Cet objectif a boosté le collectif. Dès le mois de juillet, la mairie nous a communiqué une liste de toitures intéressantes ; en

\* kWc (kilowatt crête) est l'unité qui caractérise la puissance d'une installation photovoltaïque. La puissance crête est la puissance délivrée par le panneau avec un ensoleillement optimum de 1000 W/m<sup>2</sup> et une température de 25 °C.

CONTACTS P. 82

Pour nos abonnés numériques, version enrichie sur [lamaisonecologique.com](http://lamaisonecologique.com)

